



PROGRAMME DE FORMATION

SECURITE DES PERSONNELS DES ENTREPRISES EXTERIEURES

NIVEAU 1

Réf. : SEC-PREV411

Mise à jour : 10/12/2021

PF.V11 : 10/12/2021

- **PUBLIC**

Personnel intervenant sur site industriel.

- **PREREQUIS**

Le stagiaire devra de préférence maîtriser le français lu, écrit, parlé.

Pour des stagiaires de langue étrangère, voir § DATES MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- **OBJECTIF PROFESSIONNEL**

Être titulaire du certificat Niveau 1 selon le référentiel DT 40 révision 8 de France Chimie (organisme labellisateur).

- **OBJECTIFS OPERATIONNELS**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Évaluer les risques, y compris en situation de Co activité
- Mesurer l'importance du respect des règles lors de l'intervention sur site industriel
- Agir en cas de situations dégradées

- **CONTENU DE FORMATION**

1. TOUR DE TABLE - INTRODUCTION (15 A 20 MIN)

- Présentation du formateur (parcours, expériences, ...);
- Présentation des stagiaires (activités, fonction, sites d'intervention, ...);
- Présentation des objectifs de la formation et des risques de Co activité (entreprises utilisatrices & entreprises extérieures mais également entreprises extérieures & entreprises extérieures);
- Nécessité de la formation pour accéder aux sites;
- Présentation du programme de la formation;
- Organisation pratique de la formation.

2. CONTEXTE ET ENJEUX DE LA SECURITE (30 A 40 MIN)

- Notions de danger, d'exposition, de risque, de prévention et de protection;
- Risque = (danger x expositions) - prévention
- Les risques de Co activité;
- Présentation d'accidents du travail, de trajet et de maladies professionnelles (illustration avec des exemples et statistiques);
- Les conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle;
- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail.

VOS CONTACTS ASFO Adour

www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
Route d'Hiribéhère- Impasse Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION

SECURITE DES PERSONNELS DES ENTREPRISES EXTERIEURES

NIVEAU 1

Réf. : SEC-PREV411

Mise à jour : 10/12/2021

PF.V11 : 10/12/2021

3. LES RISQUES ET MOYENS DE PREVENTION / PROTECTION (3H15 A 3H45)

- Risques à développer impérativement :
- Circulation et accès aux sites, y compris règles de sureté ;
- Risque chimique ;
- Amiante ;
- Incendie / explosion (y compris présentation ATEX) ;
- Utilités (azote, vapeur, autres gaz, air comprimé, etc.) ;
- Electricité ;
- Risque machines ;
- Risque thermique (travaux à proximité de points chaud / froid) ;
- Bruit ; vibrations ;
- Travaux en hauteur ;
- Manutention mécanique / levage ;
- Manutention manuelle ;
- Travaux en espaces confinés ;
- Désordre.
- Risques à évoquer systématiquement mais à développer en fonction du public :
- Travaux de fouilles et à proximité de réseaux et canalisations ;
- Pression et nettoyage haute pression ;
- Rayonnements ionisants et non ionisants ;
- Sablage ;
- Risque biologique et légionnelles ;
- Travaux à proximité de voies ferrées ;
- Risque de noyade (voies d'eau, bassins, ...) ;
- ...

Nota : l'évocation systématique consiste à sensibiliser le stagiaire aux risques qui peuvent être présents à proximité de son activité et lui apprendre à savoir réagir en conséquence (exemple : respect du balisage, ...).

1. ORGANISATION DE LA PREVENTION LORS DES INTERVENTIONS (45 MIN A 1H)

- Présentation des procédures et consignes :
 - Le plan de prévention ;
 - Les autorisations de travail et les différents permis ;
 - Les consignes et les modes opératoires ;
 - La consignation et déconsignation.

Elles devront impérativement être illustrées d'exemples et modèles issus de sites.

VOS CONTACTS ASFO Adour

www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
Route d'Hiribéhère- Impasse Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION

SECURITE DES PERSONNELS DES ENTREPRISES EXTERIEURES

NIVEAU 1

Réf. : SEC-PREV411

Mise à jour : 10/12/2021

PF.V11 : 10/12/2021

2. ROLE ET RESPONSABILITE DU TITULAIRE D'UN CERTIFICAT DE NIVEAU 1 (20 A 30 MIN)

- Participer à la sécurité du chantier par un comportement adapté et vigilant, être acteur de la culture sécurité du site ;
- Respecter les procédures et consignes, notamment issues du plan de prévention, de l'autorisation de travail et des permis ;
- Connaître les conséquences éventuelles de leur non-respect ;
- Savoir réagir à tout changement de situation de travail (exemples : alerte, non-conformité du matériel, accident, défaut de consignation, situation dangereuse...) :

1. Arrêter le travail,

2. Se mettre et mettre les autres en situation de sécurité,

3. Informer son supérieur hiérarchique qui informe l'entreprise utilisatrice,

4. Le cas échéant, participer avec l'entreprise utilisatrice à la définition des actions correctives et à la révision de l'analyse des risques.

- Savoir exercer son droit d'alerte et de retrait en cas de danger grave et imminent ;
- Être conscient des éventuels risques engendrés par la non-qualité du travail.

1. CONCLUSION (10 A 15 MIN)

Règle d'or : « Pas d'autorisation écrite, pas de travail »

Rappeler l'importance du comportement individuel et du respect des consignes et l'élargir sur le savoir être (ordre et propreté, respect des consignes environnementales, addictions, malveillance, vigilance, précipitation, etc.).

2. ÉVALUATION DES CONNAISSANCES DES STAGIAIRES (30 MIN + 15 MIN DE CORRECTION)

Évaluation individuelle des connaissances, puis explication des réponses de manière collective.

● METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel (en centre de formation ou sur site extérieur). Le format hybride (blended learning) avec une partie préalable à distance (mode visioconférence) n'est pas autorisé par l'organisme labellisateur.
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : Le formateur adapte son discours et ses exemples au niveau et à l'activité prépondérante des stagiaires de son groupe. Le formateur valorise la diversité des expériences des stagiaires, pour favoriser la prise de conscience des risques liés à la co-activité. Il fait s'exprimer chacun sur sa vision de la sécurité et de la prévention. Le formateur oriente son stage de manière positive, vers la prévention des accidents. Pour cela, il vaut mieux écarter la notion d'erreur, de faute, au profit de la recherche des causes et des solutions. Le formateur intègre les notions de comportement et de responsabilité du stagiaire au cours de son déroulé pédagogique.
- Le formateur veille particulièrement aux points suivants :
 - Utiliser un langage simple,
 - Être attentif aux différences de niveaux et de cultures,
 - Utiliser les retours d'expérience pour illustrer les incidents/accidents,
 - Utiliser des illustrations (photos, documents, vidéos, etc.) sur des accidents réels et leurs conséquences,
 - Utiliser des documents tels que plans de prévention, permis de travail, autorisations de travail et procédures en vigueur dans les entreprises.

VOS CONTACTS ASFO Adour

www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
Route d'Hiribéhère- Impasse Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION

SECURITE DES PERSONNELS DES ENTREPRISES EXTERIEURES

NIVEAU 1

Réf. : SEC-PREV411

Mise à jour : 10/12/2021

PF.V11 : 10/12/2021

● MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
- Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de formation : un contrôle strictement individuel des connaissances acquises par le stagiaire clôturera la session de formation. Il sera réalisé sans l'aide d'aucun document.
- 20 questions, issues de la base nationale de questions, sous forme de QCM ;
- 1 point par question : l'attribution de fraction de point n'est pas autorisée pour les questions éliminatoires
- Les questions devront être correctement lues et explicitées par le formateur afin que même les stagiaires qui ne maîtrisent pas parfaitement la langue française puissent répondre sans ambiguïté ;
- Le choix des questions devra balayer les différentes parties du déroulé pédagogique ;
- 2 questions parmi les 20 seront éliminatoires sur les thèmes suivants (elles devront être signalées en tant que questions éliminatoires) :
- Plan de prévention et autorisation de travail,
- Réactivité, conduite à tenir en cas de situation dégradée ;
- Note minimale pour l'obtention du certificat : 15/20.
- Le formateur s'assurera que les stagiaires ne communiquent pas entre eux et ne les assistera pas dans la réponse aux questionnaires. Afin de garantir une reconnaissance interrégionale du niveau de ces formations, une base de données de questions de Niveau 1 et de Niveau 2 a été établie par la profession. Les organismes de formation ont l'obligation de choisir leurs questions parmi celles-ci. Les organismes doivent disposer de plusieurs batteries de questions-tests issues de la base de questions nationale. Un renouvellement au minimum trimestriel est exigé. Les tests individuels d'évaluation des connaissances sont corrigés par le formateur. Les réponses du test sont ensuite données à l'ensemble des participants au stage.
- Formation certifiante : le certificat Niveau 1 DT 40 n'est pas reconnu en tant que formation certifiante voir § SANCTION DE LA FORMATION
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : NON

● FORMATEUR

Formateur spécialiste du domaine de la prévention des risques en milieu industriel

● SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

Délivrance d'un certificat individuel selon modèle type (validité 3 ans)

Le certificat est une carte nominative, délivrée par l'organisme de formation à l'employeur du stagiaire uniquement lorsque le test de connaissances a été satisfaisant. Il est signé par le responsable de l'entreprise extérieure et le salarié. Il est valable sur tout le territoire français. Il est la propriété du salarié. Il comporte la photographie du stagiaire apposée par l'organisme de formation. L'organisme de formation peut délivrer une attestation provisoire de réussite au stage dans l'attente de la réception du certificat de stage.

Ce certificat valide la réussite au contrôle des connaissances selon les modalités définies ci-dessus et n'est pas une attestation de présence.

Le stagiaire doit conserver ce certificat sur lui pour le présenter à l'entreprise utilisatrice qui s'assure de sa validité lors de l'accès à son site.

En cas de perte, l'organisme de formation pourra délivrer un duplicata mais devra au préalable vérifier l'identité du demandeur.

VOS CONTACTS ASFO Adour

www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
Route d'Hiribéhère- Impasse Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION SECURITE DES PERSONNELS DES ENTREPRISES EXTERIEURES NIVEAU 1

Réf. : SEC-PREV411

Mise à jour : 10/12/2021

PF.V11 : 10/12/2021

Exemple

Recto

| | |
|---|-----------------------------|
| FORMATION SÉCURITÉ ENTREPRISES EXTÉRIEURES | |
| <u>NIVEAU 2</u> | |
| CARTE N° : | |
| NOM - Prénom : | |
| DATE DE FORMATION : | SIGNATURE DU TITULAIRE : |
| DATE D'EXPIRATION : | |
| Nom et coordonnées de l'organisme de formation | |

Verso

| | |
|-------------|-------------|
| Employeur : | |
| Visa : | |
| Employeur : | Employeur : |
| Visa : | Visa : |

• DUREE

1 jour, à raison de 7h

• DATES, LIEU, TARIFS, MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Modalités et délais d'accès : L'organisme de formation doit s'assurer de l'identité du stagiaire (présentation d'une pièce d'identité) et une photo doit être jointe lors de l'inscription ou sera prise lors de la formation. Un organisme de formation ne peut pas inscrire à un stage qu'il organise son propre personnel et/ou celui de toute entreprise avec laquelle il existe un lien juridique (ex : appartenance à un même groupe).
- Dans les cas des stagiaires de langue étrangère, deux situations sont prévues :

. une session de formation est animée dans une langue étrangère

Une telle session peut soit être animée par un formateur bilingue labellisé N1, en s'appuyant sur un support d'animation traduit dans la langue d'animation, soit être animée par le formateur en français avec le support d'animation habituel, avec la présence d'un traducteur assurant la communication avec le groupe.

Le traducteur doit disposer d'un titre N1 valide au moment de la session. S'il a un lien de dépendance avec une entreprise dont est issue un stagiaire, il ne pourra pas intervenir lors de l'évaluation des connaissances.

Dans les deux cas, les supports remis aux stagiaires et le questionnaire de test sont traduits dans la langue des stagiaires. Le questionnaire de test devra être traduit sous la responsabilité de l'organisme de formation par un traducteur indépendant des entreprises des stagiaires.

. une session de formation en langue française accueille un ou plusieurs stagiaires ne pratiquant pas le français

Le (ou les) stagiaires ne pratiquant pas le français est (sont) accompagné(s) d'un traducteur tout au long de la session. Ce traducteur doit disposer d'un titre N1 valide au moment de la session. S'il a un lien de dépendance avec une entreprise dont est issue un stagiaire, il ne pourra pas intervenir lors de l'évaluation des connaissances.

Le support remis à ce(s) stagiaire(s) et le questionnaire de test sont traduits dans sa langue. Le questionnaire de test devra être traduit sous la responsabilité de l'organisme de formation par un traducteur indépendant des entreprises des stagiaires.

Ce dispositif est limité à la co-animation en une seule langue étrangère pour une même session.

- Contacter votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse sommaire de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis (documents justificatifs, entretien téléphonique).

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
Route d'Hiribéhère- Impasse Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION SECURITE DES PERSONNELS DES ENTREPRISES EXTERIEURES NIVEAU 1

Réf. : SEC-PREV411

Mise à jour : 10/12/2021

PF.V11 : 10/12/2021

Formation Clé en main sur site ASFO Adour

| Où ? | Quand en 2022 ? |
|--------------------|---|
| Mont de Marsan | |
| Saint Paul les Dax | 17 janvier / 21 février / 14 mars / 04 avril / 02 mai / 13 juin / 18 juillet / 19 septembre / 17 octobre / 21 novembre / 05 décembre. |
| Ustaritz | |
| TARIF | 160 € HT (192 € TTC) / personne |

Retrouvez notre offre de formation actualisée en continu (dates, programme...) sur www.asfo-adour.org

Formation dans vos locaux et/ou sur mesure : Nous consulter

- **MODALITES D'ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Un référent Handicap est à votre disposition.

- **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- **Chiffres clés Qualité**

. Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction sur www.asfo-adour.org / Certifications et Qualité

- **Formation certifiante**

. Taux d'obtention de la certification : sur www.asfo-adour.org / Fiche programme

. Équivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr / Recherche libre par certification

- **Possibilités de financement**

Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur www.asfo-adour.org / Informations et Formation

- **Règlement intérieur** téléchargeable sur www.asfo-adour.org / Nos documents.

L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.

- **Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour** disponibles sur www.asfo-adour.org / Contact

- **Déclaration d'Activité ASFO Adour** enregistrée sous le numéro 72 40 00003 40.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
Route d'Hiribéhère- Impasse Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org